



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2022/2083

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.

Le demandeur est **Monsieur Rabii THAMI** demeurant Rue de la Gare 51 à 4102 SERAING (OUGRÉE).
Le terrain concerné est situé Rue de la Gare 51 à 4102 SERAING (OUGRÉE) et est cadastré 10e division section B n° 345L2
Le projet vise à "aménager l'entresol en bureau pour le logement 1, créer une terrasse pour le logement 2 et créer des sas de salle de bain pour les logements 2 et 3" et présente les caractéristiques suivantes : écart à l'article 134 du guide communal ;

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING.
Les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**):

à l'adresse suivante : Service des Autorisations, Cité administrative, Place Kuborn 5 à 4100 SERAING

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO**(04.330.87.56 - a.trolio@seraing.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **23 décembre 2022 au 17 janvier 2023 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : a.trolio@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,
(délégation du 28 octobre 2022 -
C.D.L.D. art. L1132-5)

Angelo TROLIO
Agent technique

Pr LE BOURGMESTRE,
(délégation du 27/11/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOF
5^{ème} Échevine